



CANADA

Débats du Sénat

3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE • VOLUME 147 • NUMÉRO 4

LE PATRIMOINE

Les services de diffusion en français

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le mercredi 10 mars 2010

LE SÉNAT

Le mercredi 10 mars 2010

LE PATRIMOINE

LES SERVICES DE DIFFUSION EN FRANÇAIS

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Honorables sénateurs, il y a près d'un an, le 31 mars 2009, j'ai fait part de mes préoccupations quant à la perte de 800 postes à Radio-Canada et à l'élimination de postes clés dans l'Ouest canadien. Madame le leader du gouvernement m'a indiqué à ce moment-là qu'elle ferait part de mes préoccupations à M. Moore, le ministre du Patrimoine canadien, mais je n'ai jamais eu connaissance du suivi de ces discussions.

Madame le ministre pourrait-elle nous faire part du suivi qu'elle a fait l'an dernier auprès du ministre Moore et du suivi qu'elle fera cette fois-ci?

[Traduction]

Le sénateur LeBreton : Je veux qu'il soit clair que je ferai bel et bien part de ces préoccupations au ministre. M. Moore, en qualité de ministre du Patrimoine, rencontre régulièrement toutes les parties concernées dans son ministère. Cependant, le ministre ne peut pas donner d'ordres à CBC/Radio-Canada ni lui dire où affecter ses

fonds ou quelles émissions mettre en ondes, et je suppose que, si jamais il tentait de le faire, il y aurait une crise. Nous serions accusés de nous immiscer dans les affaires du radiodiffuseur public et d'entraver la liberté d'expression et ainsi de suite.

Pour répondre à la question du sénateur Tardif, lorsque de telles préoccupations sont exprimées, je les transmets au ministre Moore. CBC/Radio-Canada pourrait affirmer bien comprendre ce que dit le ministre et ne rien faire. Qui sait ce qu'on a dit au ministre?

Je fais part des préoccupations légitimes, mais lorsqu'il s'agit d'une société d'État comme CBC/Radio-Canada, le ministre n'est pas en mesure de donner des ordres ou de rapporter la réponse qu'il a reçue.

Je vais tenter de m'informer auprès du ministre Moore sur ce qui s'est vraiment passé lorsqu'il a discuté avec les responsables de CBC/Radio-Canada des engagements qu'ils doivent remplir à l'endroit de nos concitoyens dans les deux langues officielles. J'ai peut-être eu tort de ne pas faire de suivi et de ne pas demander au ministre Moore quelle a été la réponse de CBC/Radio-Canada. Je me doute de ce qu'on lui a dit, mais quoi qu'il en soit, je vais faire un suivi.
